

SMIC SALAIRE

10,25 €

Le SMIC a augmenté de 0,99% au 1^{er} janvier 2021. Le salaire brut horaire a ainsi progressé de 0,10 euro, passant de 10,15 euros à 10,25 euros.



SÉCURITÉ SOCIALE

3428 €

Gelé, le plafond de la Sécurité sociale s'élève donc toujours à 3428 euros par mois pour 2021. Ce plafond est utilisé pour le calcul de certaines cotisations sociales et de certaines prestations de Sécurité sociale.



ALLOCATIONS FAMILIALES

131,95 € Pour 2 enfants à charge (plafond).

301 € Pour 3 enfants à charge (plafond).

470,07 € Pour 4 enfants à charge (plafond).

169,07 € Par enfant en plus à charge.

65,98 € Majoration maximale pour les enfants de 14 ans et plus.



CONSOMMATION

Indice des prix à la consommation (INSEE), chiffres provisoires

+0,3% mai 2021.

+1,4% variation sur un an (+1,2% en avril).

En mai 2021, les prix à la consommation augmentent de 0,3% sur un mois et de 1,4% sur un an.